

**FCPE**  
**Conseil local de La Montagne**  
**45 rue Violin**  
**44620 LA MONTAGNE**

**ca.lemaire@laposte.net**



Mairie de La Montagne  
A l'attention de Mme Plantive

CC : Mme Gendronneau, M Le Jeune, Mme et MM les directeurs d'écoles, FCPE 44,  
Listes indépendantes DeVillers et Delprat

La Montagne, le 24 avril 2013,

Objet : réponse à la proposition d'organisation pour la rentrée 2013

Madame,

Suite à l'étude de votre dernière proposition, nous vous faisons part de l'avis du conseil local FCPE de La Montagne.

Il apparaît que ce projet ne répond pas à nos attentes.

L'allègement de la journée des enfants ne ressort pas immédiatement. Pour nous, la mise en place des APE sur le temps de pause méridienne entraînerait des temps de collectivité encadrée supplémentaires. Le temps de récréation actuel de la pause méridienne laisse aux enfants la possibilité de se défouler, ce qui semble cruellement manquer dans votre nouveau projet. Nous pensons que l'allongement de la pause méridienne annoncé laisserait aux enfants plus de temps pour manger et jouer sans contrainte, ce qui n'est pas le cas en plaçant les APE dans ce créneau.

De plus, l'amplitude horaire quotidienne actuelle n'est pas maintenue. Les enfants sortiraient plus tôt de l'école ce qui risquerait :

- d'engorger fortement des accueils périscolaires déjà saturés.
- d'allonger le temps de fréquentation des accueils périscolaires par les enfants, actuellement limité à 2 heures en maternelle et 2h30 en élémentaire.

Par ailleurs, les horaires ne sont pas réguliers dans la semaine et le vendredi après-midi libéré sera-t-il réellement profitable aux enfants ?

Voici donc le projet que nous vous proposons :



Ce projet permet aux parents d'amener leurs enfants en maternelle puis en élémentaire dans un temps raisonnable et de les récupérer de la même façon. Il nous semble préférable de récupérer en premier les enfants de maternelle.

Enfin, nous attirons votre attention sur la mise en place d'un accueil périscolaire le mercredi midi et un acheminement des enfants vers le centre de loisirs. Ces points doivent être pris en compte lors de l'élaboration du projet final.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le conseil local FCPE La Montagne,  
la secrétaire,  
Caroline Pineau